

Chariot automoteur à conducteur porté - R.489 - Formation Autorisation de conduite

 Débutant

 Intra

OBJECTIFS - APTITUDES & COMPETENCES

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'utilisation en sécurité des chariots automoteurs à conducteur porté.
Obtenir son autorisation de conduite

Compétences visées

- Connaître la réglementation, les devoirs et responsabilités
- Connaître la technologie des chariots automoteur à conducteur porté
- Connaître les principaux types de chariots et les différentes catégories
- Connaître les règles de circulation et de conduite en entreprise applicables
- Connaître les risques liés à l'utilisation des chariots automoteur
- Être capable d'exploiter des chariots automoteur
- Être capable d'effectuer les vérifications d'usage des chariots automoteurs
- Être capable d'effectuer une prise de poste, une fin de poste, les vérifications d'usage et les opérations d'entretien courant
- Être capable de conduire et manoeuvrer un chariot automoteur à conducteur porté

PUBLIC

Toute personne appelée à utiliser de façon habituelle ou occasionnelle ce type d'équipement
Accessibilité aux personnes en situation de handicap à la formation
Votre référent handicap au 01.56.88.29.71

MODALITÉS

Durée : 7 heures. Durée minimale proposée variable en fonction du nombre de stagiaires, de leur expérience et des catégories réalisées.

Nombre de participants de 6 à 12 participants maximum et 1 participant minimum.

Périodicité de la formation : Les formations sont à renouveler tous les 60 mois (recommandé).

Formations en présence physique uniquement (Pas de FOAD)

PRÉ-REQUIS

- Être âgé d'au moins 18 ans
- Être reconnu apte médicalement
- Les stagiaires devront venir en formation munis de leurs EPI

Textes officiels

Art. R. 4323-55 & R. 4323-56 du Code du travail
Arrêté n°2025-355 du 18 Avril 2025
Circulaire DRT 99/7 du 15 Juin 1999
Décret n°2015-172 du 13 février 2015
Recommandation CNAM R.489

Programme détaillé

CONNAISSANCES THÉORIQUES

- Connaissances générales
 - Réglementation
 - Devoirs
 - Responsabilités
- Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
 - Les différentes sources d'énergie existantes
 - Les dispositifs de sécurité, leur fonction
 - Les organes de services et leur rôle
 - Les composants et mécanismes, leur technologie et leur fonctionnement
 - Les différents réglages du poste de conduite et leur objectif
- Les principaux types de chariots de manutention
 - Les différentes catégories
 - L'adéquation
- Stabilité des chariots de manutention
 - Notions élémentaires de physique
 - L'évaluation des charges à manutentionner
 - Les facteurs d'instabilité du chariot
 - La plaque de charge
- Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté
 - Les risques liés à l'utilisation des chariots de manutention
 - Les principales causes d'accident
 - Les conditions de freinage des chariots
 - Les règles de circulation et de conduite en entreprise
 - Le gerbage/dégerbage
 - Les règles de chargement/déchargement des véhicules
 - Les opérations de fin de poste - maintenance

SAVOIR-FAIRE PRATIQUES

- Prise de poste, mise en service et vérification
- Conduite (en fonction des catégories)
 - Circulation à vide
 - Circulation en charge
 - ...
- Manoeuvres (en fonction des catégories)
 - Charge palettisée au sol
 - Gerbage et dégerbage en pile
 - Stockage et déstockage
 - Chargement et déchargement d'un véhicule
 - ...
- Fin de poste, opérations d'entretien quotidien, maintenance

Moyens d'encadrement

Organisme de formation déclaré à la DREETS disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

Méthodes pédagogiques mobilisées

Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.

Supports d'animation pédagogique utilisés en vidéo-projection.

Moyens techniques

Aire d'évolution pratique

Exercices pratiques avec les chariots mis à disposition par l'établissement ou en location

Modalités d'évaluations

Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnaires QCM en théorie et d'une grille d'évaluation détaillée en pratique.

Modalités d'accès

En inter, les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation (sous réserve de places disponibles) et en intra, nous sommes en mesure de répondre de manière très réactive (en 48h selon disponibilité).

Documents délivrés

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.

Attestation de formation et titre d'autorisation de conduite pré-rédigé adressés au signataire de la convention ou à son correspondant.

Tarifs

Voir dans l'item "Description" du site internet www.cepim.fr